



ᐅᑎᑎᐅᑦ ᐅᑎᐅᑦ ᐅᑎᐅᑦ
Building Nunavut Together
Nunavutluuatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

GOVERNEMENT DU NUNAVUT

OFFRE D'EMPLOI

Titre : Coordonnateur ou coordonnatrice des cliniques spécialisées
Ministère : Santé
Collectivité : Iqaluit
Référence : 10-508335
Type d'emploi : Poste à durée indéterminée

Salaire : 69 745 \$ à 79 165 \$ par année, 37.5 heures/semaine
Prime de vie dans le Nord : 16 008 \$ par année
Syndicat : Syndicat des employé-e-s du Nunavut
Logement : Aucun logement subventionné n'est offert pour ce poste
Date de clôture : 21 juin 2024 @ 23 h 59 HNE

Cette occasion d'emploi s'adresse uniquement aux personnes résidant à Iqaluit.

Relevant de l'infirmière ou de l'infirmier gestionnaire des cliniques, le coordonnateur ou la coordonnatrice des cliniques spécialisées (le coordonnateur ou la coordonnatrice) est un membre de l'équipe de soins aux bénéficiaires qui coordonne tous les aspects du processus d'aiguillage médical des Nunavummiut qui ont besoin de soins de la part d'un fournisseur de soins de santé spécialisés. Le coordonnateur ou la coordonnatrice est chargé(e) d'assurer un soutien administratif efficace et cohérent au sein du service. La personne titulaire du poste veille également au bon déroulement du travail de bureau et s'assure que les autres travaux/processus de bureau sont classés par ordre de priorité et transmis à l'autorité compétente.

Le coordonnateur ou la coordonnatrice est chargé(e) de coordonner les services d'orientation des bénéficiaires à l'hôpital général Qikiqtani (HGQ), en collaboration avec d'autres membres de l'équipe de spécialistes, notamment les infirmières et infirmiers des cliniques spécialisées, les infirmières et infirmiers gestionnaires de cas, le personnel administratif, les spécialistes et technologues itinérants, les cliniciens et cliniciennes référents, les programmes de voyage pour raison médicale, ainsi que les clients et les familles, le cas échéant. La personne titulaire du poste a un impact direct sur la prestation de services aux bénéficiaires et assure le bon fonctionnement des cliniques de spécialistes itinérants. Cela s'applique aux patients d'Iqaluit et à tous les patients du Qikiqtaaluk. Les autres tâches du poste peuvent comprendre la coordination avec les coordonnateurs et coordonnatrices des voyages pour raison médicale dans chaque collectivité afin de s'assurer que les vols et l'hébergement des bénéficiaires sont planifiés adéquatement pour leurs rendez-vous à Iqaluit, ainsi que les appels de rappel et l'assurance que les bénéficiaires sont avisés de leurs rendez-vous en temps opportun.

Les connaissances, les compétences et les aptitudes requises pour ce poste s'acquièrent habituellement par l'obtention d'un diplôme d'études secondaires et une année d'expérience dans un bureau. Une formation de commis médical-interprète ou une expérience de travail dans un milieu clinique dans lequel on aiguille la patientèle constituent des atouts. Il s'agit d'un poste de nature très délicate. Aussi une vérification satisfaisante du casier judiciaire et de l'habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables est-elle requise.

Les langues officielles du Nunavut sont l'inuktitut, l'anglais et le français. Les candidats ou candidates peuvent soumettre leur curriculum vitæ dans n'importe laquelle des langues officielles du Nunavut. La maîtrise de l'inuktitut est requise pour ce poste. Constituent également des atouts la connaissance de l'Inuit Qaujimajatuqangit, de l'inuktitut, des collectivités, de la culture et du territoire inuits ainsi qu'une expérience de travail en milieu interculturel nordique.

Une combinaison acceptable d'études et d'expérience pourrait être prise en compte pour ce poste. Nous vous encourageons donc à postuler si vous possédez un bagage d'études ou d'expérience équivalent à la qualification décrite ci-dessus.

Une liste d'admissibilité pourrait être créée afin de pourvoir de futurs postes vacants.

Pour postuler, veuillez faire parvenir une lettre de motivation et votre curriculum vitæ par courriel à IqaluitApplications@gov.nu.ca. Veuillez inscrire la RÉFÉRENCE dans l'objet de votre courriel.

- Le gouvernement du Nunavut s'engage à ce que son effectif soit représentatif de sa population. Par conséquent, la priorité sera accordée aux personnes qui se définissent comme Inuit inscrit en vertu de l'Accord sur le Nunavut conformément aux dispositions de la Politique de priorité d'embauche.
- Les fonctionnaires du gouvernement du Nunavut qui sont en période d'essai doivent obtenir et fournir une autorisation écrite de l'administration générale du ministère qui les emploie. Ladite autorisation écrite doit accompagner le dossier de candidature pour que celui-ci soit pris en considération.
- Le fait de posséder un casier judiciaire n'exclut pas nécessairement la prise en compte d'une candidature. Les casiers judiciaires seront évalués en fonction de la portée et des obligations du poste. Par ailleurs, cette mesure s'applique uniquement pour les postes exigeant une vérification satisfaisante du casier judiciaire ou de l'habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables.
- Les candidats ou candidates peuvent soumettre leur curriculum vitæ dans n'importe laquelle des langues officielles du Nunavut.
- Nous communiquerons uniquement avec les candidats et candidates retenue(s) pour une entrevue.
- Les candidats ou candidates possédant une attestation pour des études postsecondaires achevées à l'étranger ont la responsabilité de faire évaluer cette attestation par un établissement d'enseignement canadien reconnu. À défaut de quoi votre candidature pourrait être rejetée.

COORDONNÉES : Ministère des Ressources humaines
Gouvernement du Nunavut
C.P. 1000, succursale 430, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0
https://gov.nu.ca/fr_ca/employment-training-and-career-development/possibilities-demploi

Téléphone : (867) 975-6222
Sans frais : 1 866 668-9993
Télécopieur : (867) 975-6220
Courriel : IqaluitApplications@gov.nu.ca